



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 30 MAI 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 30 mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 24 mai 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Josyane BERTIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

					DENOMINATION DE VOIE – LES MOINERIES DE LA COUTURE							
an	Mois	Jour	QN°	Subd								
2024	05	30	03	00								
ÉLUS			26							CONVOCATION		24-05-2024
PRÉSENTS MAXI			21							RÉUNION		30-05-2024
MANDANTS			02							AFFICHAGE		31-05-2024
ABSENTS			03							TRANSMISSION		04-06-2024
APTES A VOTER			23							Contrôle de Légalité : DCLE/2		
RECENSEMENT DES CONSEILLERS				Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS					
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES					MANDATAIRES					
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri		Maire		X							
	MONNIER Philippe		1er Adjoint		X							
	BERTIN Josyane		2è Adjointe		X							
	RAULT Gabriel		3è Adjoint		X							
	ALLAIN Marie-Paule		4è Adjointe		X							
	POUGET Léo		5è Adjoint		X							
	HERNOT Bruno		6è Adjoint		X							
	L'HARIDON Michelle		7è Adjointe				X	Philippe MONNIER				
	HUET Jean-Marie		CMD1		X							
	CHARLOT Karine		Conseillère		X							
	CORMIER Anne-Séverine		Conseillère		X							
	DONNARD Roxane		Conseillère		X							
	DURAND Philippe		CMD2		X							
	GUINARD Brigitte		Conseillère		X							
	LANCESSEUR Christian		CMD3				X	Henri LABBE				
	LESNARD Pierre		CMD4			X						
	MANIS Cécile		Conseillère			X						
	ROUXEL Benoît		CMD5			X						
MANIS Jean-Paul		Conseiller		X								
LEMEE Ginette		Conseillère		X								
MINORITÉ	MORIN Yannick		Conseiller		X							
	CHALVET Maryvonne		Conseillère		X							
	DETREZ Nicole		Conseillère		X							
	RENAUT Sylvain		Conseiller		X							
	LOLIVE Jean-Paul		Conseiller		X							
	LE BRICON Bruno		Conseiller		X							
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS				21	3	2					

03 - DENOMINATION DE VOIE – LES MOINERIES DE LA COUTURE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il peut être amené périodiquement à dénommer ou numéroter les voies du réseau communal, le plus souvent à la demande des riverains.

Il convient de procéder à la dénomination d'un secteur situé à La Couture près du monument aux Morts pour une transposition cadastrale.

La commission Urbanisme, Patrimoine et Environnement, réunie en date du 25 avril 2024, a proposé de nommer cette voie « Les Moineries de la Couture ».

Il est donc proposé à l'Assemblée de valider le nom retenu.

Sur le plan formel, le plan de dénomination fera l'objet d'une mise à jour et d'une transmission auprès notamment de :

- des concessionnaires des réseaux ;
- du Centre des Impôts ;
- du SIG ;
- de La Poste ;
- du SDIS et au Centre de Secours d'Erquy ;
- du SAMU 22 ;
- du Service élections ; ...

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDÉRANTS

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Urbanisme, Patrimoine et Environnement en date du 25 avril 2024 ;

Considérant le plan annexé à la présente délibération ;

***Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,***

D'APPROUVER le nom « **Les Moineries de La Couture** » comme dénomination ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder à la transmission dudit plan de dénomination aux personnes concernées, opérateurs et administrations cités précédemment.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	23
- Votes défavorables	00
- Abstentions	00

Le secrétaire de séance
Josyane BERTIN



Erquy, le 30 mai 2024

Le Maire,
Henri LABBE

